

**École**

de 3 ans au CM2

**Collège**de la 6^e à la 3^e**Lycée**de la 2^{nde} à la TerminaleVisuel du site www.fanb.mc**FRANÇOIS D'ASSISE NICOLAS BARRÉ**
Enseignement Catholique de Monaco**LIENS****Bulletin de liaison avec les familles****Edito**

Mesdames, Messieurs, Chers Parents,

Le challenge que nous nous étions fixé, nous l'avons relevé brillamment, déménager en cours d'année pour rentrer dans notre nouvel établissement ; nous sommes impatients maintenant de pouvoir cohabiter, ensemble, Collège et Lycée, dès la rentrée de Septembre.

Au rang des nouveautés pour l'École, nous sommes heureux d'accueillir Madame Nathalie DAMASCO, Adjointe au Chef d'Etablissement - Directrice Pédagogique de l'École, qui remplace Madame Hélène PALMERO. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Les excellents résultats du Baccalauréat et du Brevet nous permettent de nous réjouir. Un grand bravo à nos élèves !!!

Place donc à la prochaine année scolaire remplie déjà de projets, sorties culturelles, voyages.

Tout ce que nous avons réussi ensemble auprès des élèves, nous le devons à force de travail, persévérance, volonté d'avancer malgré les difficultés rencontrées.

En effet : « Il y a plus de courage que de talent dans la plupart des réussites » disait Félix Leclerc.

Nous vous donnons rendez-vous le 9 septembre.

Christine LANZERINI, Directeur Général, Chef d'Etablissement du Secondaire

Franck FANTINO, Adjoint au Chef d'Etablissement,
Directeur pédagogique des classes du Collège

Nathalie DAMASCO, Adjointe au Chef d'Etablissement,
Directrice pédagogique de l'École

Résultats**EXAMENS 2019****BACCALAURÉAT**

63 admis sur 63 candidats
(100 % de réussite)

dont 43 avec mention (14, Très Bien)
soit 68 % des candidats

**DIPLÔME NATIONAL
DU BREVET**

99 admis sur 99 candidats
(100 % de réussite)

dont 83 avec mention (27, Très Bien)
soit 84 % des candidats

Important

**La tenue vestimentaire
obligatoire devra être
portée dès le lundi 9
septembre pour l'École et
dès le mardi 10 septembre
pour le Collège et le Lycée.**

Vacances scolaires 2019-2020

Sous réserve de modifications ultérieures.

Aucune autorisation d'absence exceptionnelle ne peut être accordée par le Chef d'établissement. Le cas échéant, un courrier de demande signée des deux parents ou du responsable légal, doit être adressé au secrétariat de l'établissement scolaire, dans un délai minimum de 10 jours avant la période d'absence envisagée (**formulaire à télécharger sur le site internet fanb.mc**). Le Chef d'établissement soumet la demande au Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et informe les requérants des suites données à leur demande.

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du mercredi 23 octobre après la classe
Au lundi 4 novembre 2019 au matin

FÊTE NATIONALE

Mardi 19 novembre 2019

IMMACULÉE CONCEPTION

Dimanche 8 décembre 2019
reporté au lundi 9 décembre 2019

VACANCES DE NOËL

Du vendredi 20 décembre 2019
après la classe au lundi 6 janvier 2020
au matin

SAINTE DÉVOTE

Lundi 27 janvier 2020

VACANCES D'HIVER

Du vendredi 14 février après la classe
Au lundi 2 mars 2020 au matin

VACANCES DE PRINTEMPS ET DE PÂQUES

Du vendredi 10 avril après la classe
au Lundi 27 avril 2020 au matin

PREMIER MAI

Vendredi 1^{er} mai 2020

GRAND PRIX ET ASCENSION

du mercredi 20 mai après la classe
au lundi 25 mai 2020 au matin

LUNDI DE PENTECÔTE

Lundi 1^{er} juin 2020

FÊTE DIEU

Jeudi 11 juin 2020

VACANCES D'ÉTÉ

Vendredi 26 juin 2020 après la classe

Le Livre de l'année

Le Livre de l'année est distribué gratuitement à tous les parents d'élèves. Il est financé uniquement par les annonces publicitaires. La société chargée de la réalisation de l'édition 2020 contactera à cet effet les parents responsables d'entreprises. Si vous ne le souhaitez pas, merci d'en informer M. Arnaud PELACCHI (97.70.25.93).

Les Petits Chanteurs de Monaco

Depuis des années, nous entretenons un lien privilégié avec "Les Petits Chanteurs de Monaco" sous la direction de M. Pierre DEBAT. Cette activité revêt un intérêt artistique et pédagogique remarquable. De plus, grâce à la bienveillance du Gouvernement Princier, une remise de scolarité de 80% est accordée aux élèves "petits chanteurs".

Carte de bus scolaire

**Validité du 09/09/2019
au 20/09/2020**

- **Rechargement** d'une carte existante : photocopie du certificat d'inscription et 10 €.
- **Création** d'une carte (à partir de 5 ans) : photocopie du certificat d'inscription et 10 €, une photo et une pièce d'identité

Bureaux de la CAM, 22/24 rue du Gabian (8h30 - 16h30)

La Pastorale

LA TRANSMISSION DE LA FOI

Pour favoriser la vie spirituelle de chacun, l'équipe pastorale propose des célébrations eucharistiques et des temps de prière, ainsi que le sacrement de la Réconciliation autour des grandes fêtes de l'année liturgique.

LES SACREMENTS

La possibilité est offerte aux élèves de préparer les sacrements du Baptême, de la Réconciliation, de l'Eucharistie et de la Confirmation en interne grâce à une équipe de bénévoles avec laquelle collaborent également, sous la responsabilité de l'aumônier, différents élèves volontaires du lycée. Les sacrements sont célébrés en la Cathédrale, paroisse de l'établissement.

Le calendrier des préparations obligatoires et des diverses cérémonies sera communiqué courant septembre.

L'ACCUEIL ET LES ACTIVITÉS DE L'AUMÔNERIE

Collégiens et lycéens sont accueillis à l'aumônerie aux heures des repas. Les élèves se verront proposer à partir de la rentrée différents ateliers, services de charité, des sorties, des repas conviviaux, etc.

Association des Parents d'Elèves APEM

Chers Parents,

Nous espérons que vous avez tous bien profité de l'été.

Félicitations à tous les élèves de Terminale pour les résultats obtenus au baccalauréat 100 % de réussite dont 68 % de mentions et aux élèves de Troisième, 100 % de réussite dont 84 % avec mentions au Diplôme National du Brevet.

Tous ces résultats sont possibles grâce au travail des élèves, du personnel éducatif, sous la bienveillance de la direction de l'établissement. Bravo aux élèves et merci à toute l'équipe éducative pour son implication et son dévouement !

Dans le document joint au « Liens de rentrée », vous trouverez toutes les informations sur les actions de l'APEM-FANB passées et futures ainsi que le bulletin d'adhésion à notre association pour l'année scolaire 2019-2020.

Nous vous donnons rendez-vous le **Jeudi 19 septembre à 18h30** (dans la salle polyvalente du collège/lycée, entrée par le côté Chapelle, rue de la Source) pour participer à notre **Assemblée Générale**.

C'est un moment privilégié pour se rencontrer, faire un point sur nos actions passées et à venir.

Nous avons toujours grand besoin de votre soutien, de vos nouvelles idées, de votre enthousiasme, de vos adhésions, de votre aide, afin que notre association poursuive avec succès sa mission avec les équipes pédagogiques pour nos enfants.

Engageons-nous, ensemble nous réussirons !

Le bureau

Administration



INTENDANCE

Siège : 11, Avenue Roqueville

Gestionnaire

M. Philippe HOULBERT - 92 00 02 53

Adjoint gestionnaire

M^{me} Isabelle ZINGONE - 92 00 02 65

Secrétaire de l'Economat (site Monaco-Ville)

M^{me} Nadia DOGLIATTI - 97 97 10 57

LA RESTAURATION

Des repas équilibrés et de qualité préparés sur place par nos Chefs de la société Elixir (M. Eric SASSI et M. Patrice REPELLIN).

Un aliment bio est proposé chaque jour.

PRIX DU REPAS : 5,80 €

- En maternelle 3 et 4 ans : forfait 4 jours ou achat au ticket
- En élémentaire et grande section 5 ans : forfait 1, 2, 3 ou 4 jours ou achat au ticket
TICKETS EN VENTE (58 € LE CARNET DE 10) auprès de : M^{me} Nadia DOGLIATTI
- En collège et en lycée : forfait 1, 2, 3 ou 4 jours ou paiement à l'unité par **carte rechargeable par écoledirecte** ou auprès de Mme Julie SCHULLER ou Mme Isabelle ZINGONE. Réservation avant 10h le jour du repas.

Les forfaits permettent une réduction proportionnelle au nombre de repas par semaine. **Les absences aux repas inclus dans les forfaits ne peuvent donner lieu à un remboursement.**

LA FACTURATION

- Factures émises au début de chaque trimestre.
- **Règlement dès réception de facture :**
 - par chèque à l'ordre de FANB - à faire parvenir à l'Economat.
 - par prélèvement mensuel, en milieu de mois, d'octobre à juin (imprimé à retirer auprès de l'Economat ou des secrétariats de cycle ou sur le site internet www.fanb.mc, espace parents).
 - par paiement en ligne sur écoledirecte.
 - par virement bancaire :
IBAN : MC 58 1009 6185 7900 0458 7420 187
BIC : CMCIMCM1LYB.

Figurent sur la facture :

- les frais de scolarité - incluant les frais d'assurance et de secrétariat,
- la tenue de sport,
- la demi-pension éventuelle,
- les frais pédagogiques éventuels : matériel de dessin, de technologie, photocopies, revues en langue étrangère, manuels spécifiques, carnet de correspondance, communication, sorties et activités prévues d'avance, tablettes, etc... et pour le Primaire : carnet d'évaluation, coopérative, etc...
- Seuls les frais de sorties liés aux activités caritatives ou culturelles peuvent être demandés directement aux parents (circulaire dans le carnet de correspondance).

Toute scolarité avec demi-pension non réglée avant la fin du trimestre entraîne pour l'élève l'exclusion de la cantine le trimestre suivant.

En cas de défaut de paiement en fin d'année scolaire, la réinscription pour l'année suivante sera remise en question.

LES TARIFS DE SCOLARITÉ (en euros)

Les tarifs trimestriels, par catégories et par classes sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Lien avec Monaco	Sans lien avec Monaco
Classes	Trimestre	Trimestre
Maternelle	283,00 €	725,00 €
Primaire	283,00 €	725,00 €
6 ^e	314,00 €	801,00 €
5 ^e	335,00 €	849,00 €
4 ^e	361,00 €	920,00 €
3 ^e	386,00 €	984,00 €
2 ^{de}	427,00 €	1093,00 €
1 ^e	460,00 €	1174,00 €
Terminales	508,00 €	1295,00 €

Les parents qui le souhaitent peuvent également apporter une contribution complémentaire (qui restera anonyme).



L'ÉCOLE

Information

Les **tenues de sport** pour les enfants de l'école élémentaire seront en vente sur le site de Monaco Ville à **partir du lundi 2 septembre 2019, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**

Rentrée scolaire 2019

LUNDI 9 SEPTEMBRE

>MATERNELLE

Une réunion d'information est prévue pour les parents des 3 ans et des 4 ans le jeudi 5 septembre à 17h dans la classe (sans les enfants). Les parents apporteront ce jour-là les fournitures demandées et les livres éventuels, couverts et marqués au nom de l'enfant. Cette année deux classes de 3 ans et deux classes de 4 ans.

• Petite Section maternelle (3 ans) de A à L inclus

Rentrée à 8h30 / Sortie à 10h

• Petite Section maternelle (3 ans) de M à Z inclus

Rentrée à 10h00 / Sortie à 11h30

Accueil dans les classes au 2^e étage

• Moyenne Section maternelle (4 ans) de A à L inclus

Rentrée à 9h / Sortie à 11h

• Moyenne Section maternelle (4 ans) de M à Z inclus

Rentrée à 13h30 / Sortie à 15h30

Accueil dans les classes au 2^e étage

• Grande section 5 ans

Rentrée à 10h / Sortie à 11h20 ou 16h.

Accueil sur la cour du primaire (rez-de-chaussée).

Cantine possible pour les Grandes sections 5 ans dès le lundi sous réserve du dossier complet envoyé au secrétariat au plus tard le 4 septembre.

>ÉLÉMENTAIRE

Un bas en harmonie avec les couleurs de la tenue est demandé : bas bleu de préférence (jeans acceptés) ou couleur rouge, gris et blanc acceptés.

• CM1 A-B et CM2 A-B

Rentrée à 8h30 / Sortie à 16h

ou après l'étude* ou la garderie**

• CE1 A-B et CE2 A-B

Rentrée à 9h / Sortie à 16h

ou après l'étude* ou la garderie**

• CP A-B-C

Rentrée à 9h30 / Sortie à 16h

ou après l'étude* ou la garderie**

* après l'étude : 17h15

** fin de la garderie : 18h

MARDI 10 SEPTEMBRE 2019

HORAIRES HABITUELS ET DÉBUT DE LA NAVETTE FANB

Dans toutes les classes, les élèves apporteront les fournitures et les livres scolaires couverts et marqués à leur nom dès le 1^{er} jour de la rentrée.

Tenue d'école et tenue de sport de l'école seront disponibles la semaine précédant la rentrée. Le maillot de bain, le short et le polo FANB sont obligatoires à partir du CP.

Restauration scolaire

Les dossiers d'inscription doivent être retournés à l'école au plus tard le **4 septembre 2019.**

Début de la restauration scolaire :

Lundi 9 septembre de la grande section au CM2

Mardi 10 septembre pour les classes maternelles (petites et moyennes sections).

Les enfants bénéficiant d'un protocole de restauration devront avoir présenté le dossier complété **avant le 4 septembre 2019.**

Étude et Garderie

L'inscription à l'étude ou à la garderie doit être retournée dûment remplie, avec l'attestation de travail et les horaires de travail des 2 parents, avant le **4 septembre 2019.**

• Début de l'étude et de la garderie élémentaire :

Lundi 9 septembre 2019 à 16h

• Début de la garderie maternelle :

Mardi 10 septembre 2019 à 7h45

Organisation de l'année scolaire

Chaque période est ponctuée par un **bulletin de notes** où figure l'ensemble des résultats obtenus.

1^e période : du 16/09/19 au 22/11/19

2^e période : du 25/11/19 au 20/03/20

3^e période : du 23/03/20 au 12/06/20

Contacts

Adjointe au Chef d'établissement
Directrice Pédagogique de l'École

Mme Nathalie DAMASCO

n.damasco@fanb.mc

Secrétariat

M^{me} Marie-José PICARD

97 97 10 55 - mj.picard@fanb.mc

(administration et gestion de la navette)

Répétitrice

(absences, étude et cantine)

M^{me} Yaël CHARNAY - 97 97 10 52

Aumônier

Père Claudio FASULO - c.fasulo@fanb.mc

Catéchiste : M^{me} Véronique FLORIO

(par le secrétariat)

Infirmier

M. Maxime CALMET - m.calmet@fanb.mc

Intendant - 97 97 10 58

M. Jonathan MARGUET

j.marguet@fanb.mc

Absences - Retards
Etude - Navette

Toute information concernant les classes primaires doit être communiquée au secrétariat au 97 97 10 55 (ou au bureau de la répétitrice au 97 97 10 52).

Aucun changement pour la navette scolaire ne sera accepté après 14 h.

Rappel : pour des raisons d'assurance, aucune demande occasionnelle ne pourra être acceptée sans inscription préalable.

Préparation aux sacrements

• En classe de CE2, les élèves peuvent suivre la préparation au sacrement de la Réconciliation (**1^{ère} confession**), les lundis (horaire à confirmer).

• En classes de CM1, les élèves peuvent suivre la préparation au sacrement de l'Eucharistie (**1^{ère} communion**), les mardis (horaire à confirmer).

Toutes ces préparations commenceront au mois d'octobre et un calendrier avec les dates précises vous sera communiqué à la rentrée.

Les parents qui souhaitent faire baptiser leur enfant peuvent contacter l'aumônier (Père Claudio FASULO) par l'intermédiaire du secrétariat.

Horaires des cours

8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
MATERNELLES - 3 ANS											
7h45 8h30 Accueil	8h30 - 11h20			11h20 - 13h00 Repas	13h00 - 16h00				16h15 - 18h Garderie		
4 ANS / 5 ANS / CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2											
	8h20 - 9h45	Récréation	10h00 - 11h20	11h20 - 13h00 Self/Repas	13h00 - 14h15	Récréation	14h30 - 16h00	Récréation	16h15 - 17h15 Etude		
									16h15 - 18h : Garderie		

LE COLLÈGE

Rentrée scolaire 2019

LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019

Se munir d'une trousse complète, d'un bloc-notes et d'une pochette à élastiques.

• **Classes de 6^e** : Rentrée à 14h30 / Sortie à 17h

- 14h30 : Appel des élèves dans la cour
- 14h30 à 17h : Cours avec le Professeur Principal (distribution et commentaire des emplois du temps et de divers documents).
- 17h : pour les parents : Réunion d'information dans la salle polyvalente (entrée par le côté Chapelle, rue de la Source), puis en classe avec le Professeur Principal.

• **Classes de 3^e** : Rentrée à 08h30

• **Classes de 4^e** : Rentrée à 09h30

• **Classes de 5^e** : Rentrée à 10h30

Les élèves recevront leur emploi du temps et les différents documents à faire remplir et signer par les parents pour le lendemain. Ils visiteront le collège avec leur professeur principal et seront libérés ensuite.

Pour toutes les classes, l'emploi du temps normal débute le mardi 10 septembre au matin.

DÉBUT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Mardi 10 septembre

(les élèves devront signaler le jour de la rentrée s'ils déjeunent le lendemain au self).

Dates à retenir

RÉUNIONS D'INFORMATION DE DÉBUT D'ANNÉE

Présentation de l'équipe pédagogique de la classe, les dominantes de l'année, l'organisation des cours, les exigences concernant le travail à fournir, des conseils pour l'aide au travail.

6^e Lundi 09 septembre 2019 à 17h

5^e Mardi 10 septembre 2019 à 17h

4^e Jeudi 12 septembre 2019 à 17h

3^e Lundi 16 septembre 2019 à 17h

RENCONTRES INDIVIDUELLES PARENTS/PROFESSEURS

Ces réunions ont lieu à partir de 17h (sauf classes de 6^e, à partir de 16 h) et jusqu'à 20h30 au maximum.

Les élèves y sont également conviés.

Les parents s'entretiennent quelques instants avec chaque professeur pour faire le point sur la scolarité de leur enfant. Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée de l'établissement.

6^e AB Lundi 4 Novembre 2019

4^e AB Lundi 11 Novembre 2019

6^e CDE Mardi 5 Novembre 2019

4^e CDE Mardi 12 Novembre 2019

5^e AB Jeudi 7 Novembre 2019

3^e AB Jeudi 14 novembre 2019

5^e CDE Vendredi 8 Novembre 2019

3^e CDE Vendredi 15 novembre 2019

Horaires des cours

* **Nouveauté** : 3 services de restauration à partir de 11h30

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
	6^{es} / 5^{es} / 4^{es} / 3^{es}												
fermeture des portes	8h05	9h00	Récréation	10h15	Self/Repas* 11h30 - 13h50			14h00	14h55	Récréation	16h10	17h05	
	8h55	9h50		11h05				14h50	15h45		17h00	17h55	
	1 ^{ère} heure	2 ^e heure	3 ^e heure	11h10	12h05	13h05	1 ^{ère} heure	2 ^e heure	3 ^e heure	4 ^e heure			
				12h00	12h55	13h55							
				4 ^e heure	cours	cours							

Contacts

Adjoint au Chef d'établissement
Directeur pédagogique du Collège

M. Franck FANTINO
f.fantino@fanb.mc

Secrétariat

M^{me} Nathalie ABBONDANZA
92 00 02 59 - n.abbondanza@fanb.mc

Aumônier

Père Claudio FASULO
c.fasulo@fanb.mc

C.P.E.

M. Jean-Luc BELLONE
92 00 02 50 - jl.bellone@fanb.mc

Éducateurs responsables de niveau

6^e M^{me} Annette COHEN
a.cohen@fanb.mc - 92 00 02 63

5^e M^{me} Véronique LAPLACE
v.laplace@fanb.mc - 92 00 02 57

4^e M^{me} Nubia DE RINALDO
n.derinaldo@fanb.mc - 92 00 02 67

3^e M^{me} Fanny LAPLACE
f.laplace@fanb.mc - 92 00 02 68

EN CAS D'ABSENCE :

contacter directement les éducateurs de niveau par téléphone.

Infirmier - 92 00 02 61

M^{me} Véronique COSSO
v.cosso@fanb.mc

Intendant - 92 00 02 56

M. Philippe OLANT
p.olant@fanb.mc

LE LYCÉE

Rentrée scolaire 2019

LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019

• **Classes de 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale** : Rentrée à 14h05 / Sortie aux environs 16h.

L'emploi du temps normal débute le Mardi 10 septembre au matin.

Les élèves de seconde se rendront en journées d'intégration du mercredi 11 au vendredi 13 septembre 2019 à Isola Village.

DÉBUT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Mardi 10 septembre

(les élèves devront signaler le jour de la rentrée s'ils déjeunent le lendemain au self).

Dates à retenir

RÉUNIONS D'INFORMATION DE DÉBUT D'ANNÉE

Présentation de l'équipe pédagogique de la classe, les dominantes de l'année, l'organisation des cours, les exigences concernant le travail à fournir, des conseils pour l'aide au travail.

2^{nde} Lundi 9 septembre 2019 à 17h
(présentation également des journées d'intégration)
La réunion se déroule dans la salle de restauration.
Accès par la Rue Bellevue.

1^{ère} Mardi 17 septembre 2019 à 17h

Terminale Jeudi 19 septembre 2019 à 17h

Ces deux réunions ont lieu dans la salle polyvalente (accès par l'entrée côté Chapelle, rue de la Source).

Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée de l'établissement.

RENCONTRES INDIVIDUELLES PARENTS/PROFESSEURS

Ces réunions ont lieu à partir de 17h (certains professeurs seront présents dès 16h30) et jusqu'à 20h30 au maximum.

Les élèves y sont également conviés.

Les parents s'entretiennent quelques instants avec chaque professeur pour faire le point sur la scolarité de leur enfant.

Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée de l'établissement.

2^{de} AB Lundi 18 Novembre 2019

2^{de} CD Jeudi 21 Novembre 2019

1^{ère} A / B Vendredi 22 Novembre 2019

1^{ère} C / D Lundi 25 novembre 2019

TES / ST1 Mardi 26 novembre 2019

TL / TS2 Jeudi 28 Novembre 2019

Contacts

Directeur Général

Chef d'établissement

M^{me} Christine LANZERINI
c.lanzerini@fanb.mc

Adjoint pédagogique

M. Arnaud PELACCHI
97 70 25 93 - a.pelacchi@fanb.mc

Secrétariat de direction

M^{me} Véronique PASTORELLI
97 70 25 91 - v.pastorelli@fanb.mc

Secrétariat

M^{me} Julie SCHULLER
92 00 02 51 - j.schuller@fanb.mc

Aumônier

Père Claudio FASULO
c.fasulo@fanb.mc

C.P.E.

M^{me} Marie-Ange TASIN
97 70 25 94 - ma.tasin@fanb.mc

Educateurs responsables de niveau

• 1^{ère} et Terminale
M^{me} Delphine PAUTET
97 70 25 98 - d.pautet@fanb.mc

• 2^{nde}
M. Nicolas GABRIELLI
97 70 25 97 - n.gabrielli@fanb.mc

EN CAS D'ABSENCE :
contacter directement les éducateurs de niveau par téléphone.

Infirmière - 97.70.25.96

M^{me} Patricia PAIN
p.pain@fanb.mc

Intendant - 92 00 02 56

M. Philippe OLANT
p.olant@fanb.mc

Horaires des cours

* Nouveauté : 3 services de restauration à partir de 11h30

		8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
		2 ^{ndes} / 1 ^{ères} / TERMINALES												
fermeture des portes		8h05	9h00	Récréation	10h15	Self/Repas* 11h30 - 13h50			14h00	14h55	Récréation	16h10	17h05	
		8h55	9h50		11h05	11h10	12h05	13h05	14h50	15h45		17h00	17h55	
		1 ^{ère} heure	2 ^e heure	3 ^e heure	4 ^e heure	cours	cours	1 ^{ère} heure	2 ^e heure	3 ^e heure	4 ^e heure			

COLLÈGE - LYCÉE - QUELQUES POINTS ESSENTIELS

ÉCOLE DIRECTE

École Directe est le site de référence des élèves et des parents, et le support de l'essentiel des communications de l'établissement. Nous vous recommandons de vous y connecter régulièrement et fréquemment, vous y trouverez :

- Le suivi de la scolarité de votre enfant au jour le jour (emploi du temps, cahier de textes, notes, absences et sanctions),
- Toutes les informations relatives aux sorties pédagogiques et modifications d'emploi du temps,
- Toutes autres informations essentielles,
- Le paiement en ligne.

Les codes utilisés en 2018/2019 sont réinitialisés en début d'année. Les nouveaux codes seront donnés aux élèves dès la rentrée et envoyés aux parents par courrier. Un code différent est adressé aux parents séparés. Il est très important que les élèves et les parents se connectent sur leurs espaces respectifs, des messages différents pouvant leur être envoyés.

BULLETINS TRIMESTRIELS

Les bulletins trimestriels sont envoyés directement par la Poste aux parents à la fin de chaque trimestre.

Les parents séparés recevront les bulletins par courrier. Pour cela, ils doivent communiquer au secrétariat du cycle leur adresse personnelle.*

* (l'article 206-20 5^{ème} alinéa du code civil édicte « Quelle que soit la décision rendue, en matière de divorce, le père et la mère conservent le droit de surveiller l'entretien et l'éducation de leurs enfants »).

VIE SCOLAIRE

CARNET DE CORRESPONDANCE

Il doit être vérifié tous les soirs par les parents et remis dans le cartable. Le règlement intérieur doit être lu attentivement et respecté tout au long de l'année.

RAPPEL DE CONSIGNES

- Pour des raisons de sécurité, les élèves ne doivent pas rester devant l'établissement.
- **Tenue et comportement corrects sont exigés dans l'établissement et à ses abords.**
- **L'utilisation des portables est strictement interdite dans l'enceinte de l'établissement.**

- **Il est interdit de fumer dans et aux abords de l'établissement (y compris cigarettes électroniques).**

• Il est impératif que les parents signalent l'absence de leur enfant le plus tôt possible auprès du bureau de la Vie Scolaire. Toute absence non justifiée sera suivie de l'envoi d'un SMS dans la 1/2 journée, et, en l'absence de réponse des parents, d'une lettre de rappel. Lors des conseils de classes, il sera tenu compte des absences ciblées lors des contrôles.

- Les messages personnels ne seront transmis aux élèves qu'en cas d'urgence.
- Afin de responsabiliser les collégiens, il est entendu que les objets oubliés à la maison (cahiers, livres, tenues sportives...) apportés en urgence par les parents, ne seront pris en charge que très exceptionnellement.
- Les portes du Collège et du Lycée sont ouvertes à partir de 7h45, heure avant laquelle l'établissement ne peut engager sa responsabilité en cas d'incident.
- **Perte d'objets personnels :** les enfants sont entièrement responsables de leurs affaires personnelles (portefeuille, cartes de bus et de cantine, téléphones, clés, etc...).

La détention d'objets de valeur au sein de l'établissement est fortement déconseillée. L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels.

TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE

Les élèves doivent porter - dans l'enceinte du Collège et du Lycée - la tenue scolaire obligatoire conforme à l'établissement, soit :

- Un polo et/ou un pull au logo de l'établissement ;
- Un blazer au logo de l'établissement pour les collégiens ;
- Une veste sweat au logo de l'établissement pour les lycéens ;
- Un pantalon (ou bermuda) ou une jupe de couleur bleu marine ou noir ;
- Des chaussures sobres.

Les élèves qui arrivent dans une tenue autre que celle mentionnée ne sont pas d'admis en salle de cours. Ils sont convoqués par le Conseiller d'Éducation / Conseiller Principal d'Éducation qui appelle leurs familles.

Pour les collégiens, ils sont accueillis en salle de permanence où ils effectuent un travail en remplacement de leurs cours. Pour les lycéens, ils sont renvoyés à leur domicile afin de s'y changer et doivent revenir dans l'établissement dans les meilleurs délais. Au cas où un élève ne peut rentrer chez lui pour se changer, il restera en permanence la demi-journée ou la journée, tel que prévu dans le règlement intérieur.

Les tenues sont à acheter directement sur le site internet de la société Kromyk : ecolemc.kromyk.com/fanb

FRANCAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

- Pour aider les primo-arrivants, des cours de FLE sont prévus de la 6^e à la 2nde.
- Ces cours permettent aux élèves de présenter le Diplôme d'Études en Langue Française (DELFF).

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Tenue de sport de la 6^e à la terminale : La tenue de sport comprenant un short, un polo et une veste avec logo de l'établissement est obligatoire. Pour les filles, un legging bleu marine logoté FANB est proposé à la vente à la place du short. Des chaussures spécifiques pour la pratique de l'activité physique et sportive, sans semelle noire, sont exigées.

Dispenses

- Tout élève dispensé doit se rendre en cours d'EPS, à l'exception des activités voile et aviron (présence au CDI).
- Tout élève plâtré ou utilisant des béquilles devra se rendre au CDI où un travail lui sera proposé.
- **Dispense de longue durée (plus de 3 mois) : le formulaire à télécharger sur le site fanb.mc rubrique espace parents, documents, dûment rempli par le médecin traitant, est exigé. Un simple certificat médical n'est pas suffisant.**

ACTIVITÉS SPORTIVES - UNSS

Tous les mercredis après-midi, les élèves peuvent pratiquer gratuitement des activités physiques en compétition ou en initiation. Pour participer à ces activités, les élèves doivent obligatoirement remettre à leur professeur d'EPS, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport scolaire en compétition et l'autorisation parentale, dûment complétés - ces documents sont distribués à la rentrée.

SPÉCIFICITÉS FANB - COLLÈGE

L'ANGLAIS

En collège, coexistent 3 niveaux :

- section **"Advanced"** en 6^e, 5^e puis **Section "Européenne"** en 4^e, 3^e.
- section **"Intermédiaire"**
- section **"Anglais"**

Les programmes suivis pour chacun des niveaux s'inspirent du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. L'admission dans ces sections nécessite l'étude de certaines conditions :

la moyenne en culture générale et en anglais, le niveau obtenu au test d'anglais passé au sein du collège FANB. Dans les trois sections, la conversation est valorisée par une heure de cours. En section Advanced, les élèves bénéficient également de deux heures de Littérature Anglaise. Pour les élèves se trouvant en niveau **"Advanced"** et **"Intermédiaire"**, les cours dessin et musique sont supprimés, ceci afin de tenir compte du travail supplémentaire demandé en Anglais.

DIPLÔMES DE CAMBRIDGE

- Reconnus internationalement, valables à vie, ces diplômes sont souvent demandés pour accéder à des formations dans le système anglo-saxon.
- Les élèves de 4^e section Européenne et ceux inscrits en 4^e Intermédiaire présenteront le 2^{ème} niveau "P.E.T." (Preliminary English Test).

LANGUES VIVANTES BIS ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN, RUSSE

- Une initiation linguistique à ces quatre langues est prévue dès la 6^e.
- Ces cours, très vivants, permettent de faire un choix éclairé de la 2^{ème} langue obligatoire en 5^e.

CLASSES AMÉNAGÉES SPORT

Dans tous les niveaux de collège. Concernent uniquement les élèves pratiquant du sport de façon intensive. Les emplois du temps de ces classes aménagées seront allégés de la façon suivante :

- Classes de 6^e et de 5^e : les cours d'éducation physique et sportive et de natation sont supprimés ;
- Classes de 4^e et de 3^e : les cours d'éducation physique et sportive (par quinzaine), de dessin et de musique sont supprimés.

AIDE AUX DEVOIRS (6^e À 3^e)

Selon leurs besoins, les élèves peuvent bénéficier entre midi et deux ou en fin de journée (selon les jours) d'une aide aux devoirs ou de cours

d'approfondissement en français et en mathématiques.

ALLÉGEONS LES CARTABLES

- Grâce au Gouvernement Princier et à l'Association des Parents d'Elèves de FANB, les élèves de collège disposent de manuels en classe.
- Les versions électroniques des manuels utilisées sur les écrans numériques interactifs contribuent aussi à alléger les cartables.

DÉCOUVERTE DE LA VIE PROFESSIONNELLE CLASSES DE 4^e

Bains en entreprises pour les 4^e :

- Les familles doivent rechercher elles-mêmes l'entreprise qui prendra en stage les enfants.
- Le nombre de places étant limité dans les Services Publics (Sûreté Publique...), les élèves intéressés devront se signaler au plus vite au Responsable de Niveau des 4^e.
- Une convention de stage vous sera remise lors de la réunion de rentrée. Ce document dûment rempli (horaires du stage, coordonnées de l'entreprise...) signé par les parents et le responsable de la société qui

accueillera votre enfant, devra être obligatoirement renvoyé à M^{me} Nathalie ABBONDANZA, secrétaire du Collège **avant le 6 décembre 2019.**

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Le diplôme national du brevet est basé sur un contrôle continu qui rapporte 400 points et un contrôle final qui représente également 400 points avec :

- Des épreuves écrites en français, histoire-géographie-enseignement moral et civique, mathématiques et sciences (deux matières parmi physique-chimie, sciences de la vie et de la terre et technologie)
- Une épreuve orale qui porte sur un des projets menés par le candidat dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) du cycle 4, ou des différents Parcours.
- Des mentions Assez bien, Bien et Très bien sont attribuées afin de valoriser ce diplôme.

BREVET BLANC

Deux brevets blancs sont organisés aux 2^e et 3^e trimestres afin de préparer au mieux les élèves.

SPÉCIFICITÉS FANB - LYCÉE

REFORME DU LYCÉE ET DU BACCALAURÉAT

Les élèves qui effectuent leur rentrée en classe de première sont concernés par la réforme du lycée et du baccalauréat. Ils ont choisi 3 spécialités parmi les 10 proposées à FANB : Arts plastiques, Histoire-géographie géopolitique et sciences politiques, humanités littérature philosophie, littérature langues et cultures de l'Antiquité Latin, langues littéraires cultures étrangères anglais, mathématiques, numérique et science informatique, physique chimie, sciences économiques et sociales, sciences de la vie et de la Terre.

Les élèves de première seront évalués au cours de deux séquences d'épreuves communes prises en compte pour le baccalauréat. Elles concerneront les matières du tronc commun et la spécialité abandonnée en fin de première.

En fin d'année, ils passeront les épreuves finales de français à l'écrit et à l'oral.

BACCALAURÉAT SECTION EUROPÉENNE ANGLAIS

En lycée, 1h de discipline linguistique supplémentaire, 1h de discipline non linguistique (arts plastiques) et préparation aux examens de Cambridge.

BACCALAURÉAT SECTION EUROPÉENNE ITALIEN

Accessible à partir de la classe de 2^{nde}, pour les élèves justifiant d'un excellent niveau en Italien et d'une bonne moyenne générale ; 1h d'italien

supplémentaire et 1h de discipline non linguistique, S.V.T.

DIPLÔMES DE CAMBRIDGE

- Reconnus internationalement, valables à vie, ces diplômes sont souvent demandés pour accéder à des formations dans le système anglosaxon.
- Selon leur niveau, les élèves du lycée passent le FCE (3^e niveau) et le CAE (4^e niveau) durant les années de 2^{nde} et 1^{ère}.

CERTIFICATION EN LANGUE ITALIENNE

Nous proposons différents niveaux de la certification CILS.

CERTIFICATION EN LANGUE ALLEMANDE

Les élèves de 2^{nde} qui le souhaitent peuvent présenter le test CERTILANG (KMK), qui atteste d'un niveau A2 ou B1 aux normes définies par le Cadre Européen Commun de Références pour les langues. En 1^{ère} ou en Terminale, les meilleurs élèves peuvent également préparer le niveau B2.

SEMAINES D'ÉVALUATION

En seconde et en terminale, au 2^{ème} et au 3^{ème} trimestre, les "semaines blanches" regroupent les contrôles dans les principales matières. Elles constituent un excellent entraînement aux examens.

PRÉPARER SON AVENIR EN CLASSE DE SECONDE

Dans le cadre du volume horaire dédié à l'orientation, les élèves de seconde ont

la possibilité, sur la base du volontariat, d'effectuer un stage en entreprise d'une ou deux semaines au mois de juin. Dans ce cas, ils doivent transmettre une lettre de motivation à Mme LANZERINI, avant le 30 novembre 2019, en précisant l'entreprise, la durée du stage et le projet d'orientation qui s'y rapporte.

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

L'outil informatique est pleinement intégré à l'enseignement :

- Chaque élève dispose d'un espace personnel sur lequel il stocke ses données et reçoit celles mises en ligne par les enseignants.
- Les cours sont animés par l'utilisation des Ecrans Numériques Interactifs, des classes mobiles (ordinateurs portables), boîtiers "Activote" (Quiz)...
- Les élèves accèdent depuis chez eux aux cours, corrigés des exercices, et documents complémentaires aux enseignements. Ils peuvent également visualiser le cahier de textes de la classe.

ATELIERS D'EXPRESSION ARTISTIQUE MUSIQUE OU CINÉMA

Activités sous forme de sorties essentiellement (concerts, projections, visites, ateliers, etc.) qui permettent d'acquérir une culture musicale ou cinématographique.

INTRODUCTION À LA PHILOSOPHIE EN 2^{nde} ET 1^{ère}

Une heure par semaine en option, en classe de 2^{nde}.

Une heure par semaine en classe de 1^{ère}.